UN PUITS PRES DE PIEDEMONT

(commune de Port-des-Barques)

En novembre 1989, un puits a été découvert au cours d'un labourage par M. Ernest Pallard, au lieu-dit Fief des Bourasses, sur le littoral de Port-des-Barques, entre Piédemont et Font Renaud. Cette invention ne fut pas une surprise pour les habitués du terroir qui connaissaient l'existence de traces d'occupation médiévale au sud du puits; sur une étendue d'environ cinq cents mètres carrés, en effet, on observe de très nombreux fragments de tuiles et des tessons de céramique vernissée verte.

Il n'existe cependant aucune structure visible en surface et le cadastre de 1840 ne mentionne aucune construction dans cette zone. En janvier 1990, plusieurs membres de la Société de Géographie (MM. Duprat, Guénégan, Krebs et Landraud) ont effectué un sondage, avec l'autorisation de la D. R. A. H. de Poitiers.

Le nettoyage de surface autour du puits révèle quelques tessons de céramique vernissée verte. Une grosse pierre de 1,1 m x 0,4 m, posée sur la diagonale NE-SO, obstrue partiellement l'ouverture circulaire. De petites pierres sont disposées sur son flanc afin de parfaire l'obstruction. L'entrée du puits, d'un diamètre de 76 cm, est en moellons grossièrement taillés. La partie supérieure, dans le calcaire tendre, est de forme conique, sur environ 1,40 m de hauteur, pour un diamètre de 95 cm à la base. La partie inférieure, dans le calcaire dur, est cylindrique, au même diamètre. Des trous distants d'environ 40 cm verticalement, opposés diamétralement selon un axe N-S, permettent la descente jusqu'à une profondeur de 2,70 m, dans la roche dure. C'est à cette profondeur que l'on rencontre la première couche de remblai.

- **Couche 1** (-2,70 m) : d'une épaisseur de 20 cm, elle est constituée d'une terre vierge de matériel; c'est un remblai récent qui a filtré par les interstices des pierres d'obstruction de l'ouverture.

- **Couche 2** (-2,90 m) : couche de terre grasse de 35 cm d'épaisseur, qui contient quelques fragments de tuiles demi-rondes, quelques cailloux, des tessons de céramique vernissée, principalement des morceaux d'anses, et des éléments métalliques (clé, crochet).

- **Couche 3** (-3,25 m) : d'une épaisseur de 2,50 m, elle contient des petits moellons mélangés à de grosses pierres dont une face est taillée en arrondi correspondant au diamètre du puits. L'une des dernières retirées porte trois traces verticales d'usure, dues au frottement du câble ou de la chaîne qui devait servir au puisage de l'eau. Elle constituait vraisemblablement un élément du bord supérieur de la margelle. D'après le nombre des grosses pierres, c'est toute la margelle qui semble avoir servi au comblement. Cette couche a livré quelques poteries, en particulier un vase globulaire à pâte sableuse (planche 1), et une poterie dont il manque un élément de la partie supérieure pour déterminer si c'est une cruche à trois anses et un bec verseur ou un vase globulaire à quatre anses (planche 3).

A - 3,50 m, entre deux couches de calcaire dur, la paroi laisse apparaître une veine de 20 cm d'épaisseur de calcaire argileux, friable, que l'humidité a ravinée, formant une excavation horizontale de 10 à 20 cm sur tout le pourtour du puits. Vers la cote - 5 m le niveau d'eau apparaît.

- **Couche 4** (- 5,75 m) : couche de vase (calcaire délité) qui a livré l'essentiel du mobilier découvert dans le puits.

- ***Céramique*** : une cruche à trois anses latérales verticales, une anse sommitale et un bec ponté (quelques éléments de cette cruche apparaissent en couche 2) (planche 4); un vase globulaire à pâte blanche (planche 3) et trois vases globulaires à pâte sableuse, dont il manque la partie supérieure (planches 1 et 2). Ces trois derniers vases et celui de la couche 3 (planche 1) ne proviennent pas de la Chapelle des Pots : il s'agit d'une production locale qui reste à préciser. Ce type de céramique, qui daterait de la fin du XVIe siècle, a été mis en évidence lors de la fouille d'un dépotoir de Cadeuil (Société archéologique et historique du Gua) et dans celle du puits de la Bouteille à Champagne (publiée par Lionel Henriet dans le tome 1, deuxième partie, des « Recherches archéologiques à Saintes et en Saintonge en 1987 », ouvrage de la S.A.H.C.M. de Saintes).

- ***Mobilier métallique*** : quatre tiges de fer, plates et trouées à l'extrémité, qui pourraient être des queues de casseroles ou de poêles; une lame de couteau; quelques clous; deux cuillères en étain de belle facture et quasi intactes; un dé à coudre en bronze; une tie, objet en cuivre de forme conique, fendu sur toute la longueur, qui servait au tissage de la laine.

- ***Divers*** : des morceaux de bois, dont un éclat travaillé qui pourrait être un fragment de talon de sabot de bois; deux petits objets circulaires en bois, percés d'un trou central (éléments de collier ou boutons); un morceau de corde nouée.

- **Couche 5** (-6,15 m) : couche de vase blanchâtre, d'une épaisseur de 15 cm, assez pauvre en mobilier, qui couvre le fond du puits.

Les tessons trouvés en couche 2 correspondant à certaines poteries de la couche 4 et les éléments de margelle étant localisés dans la couche 3, les couches 2, 3 et 4 correspondent à une seule phase de remplissage volontaire, en un laps de temps très bref.

Les éléments les plus anciens, quelques tessons médiévaux, semblent résiduels : ils ont été jetés pêle-mêle lors du remplissage. L'essentiel du mobilier est datable de la fin du XVIe siècle (quatre vases à pâte sableuse) et du XVIIe (vases globulaires de la planche 3, goulots de cruches, anse à décor strié, anse à décor torsadé, décor à la roulette).

Les fragments d'assiettes, les deux cuillères à « queue de rat » et la cruche vernissée à quatre anses et bec ponté peuvent être datés de la fin du XVIIe ou du début du XVIIIe. Cet ensemble cohérent couvrant une période d'environ un siècle permet d'affirmer que le site a été habité aux XVIe et XVIIe siècles. Le comblement et l'obstruction volontaire du puits par une grosse pierre transversale ont pu intervenir au début du XVIIIe siècle, afin de permettre la mise en culture.

Cependant, des curages ayant pu être pratiqués antérieurement au XVIe siècle, il est impossible de proposer une date pour la construction du puits. Des sondages dans la zone riche en tessons, visible à une trentaine de mètres au sud-ouest, pourraient nous renseigner sur la nature d'éventuelles structures d'habitations liées à ce puits, et sur leur datation.

Philippe Duprat et Claude Landraud

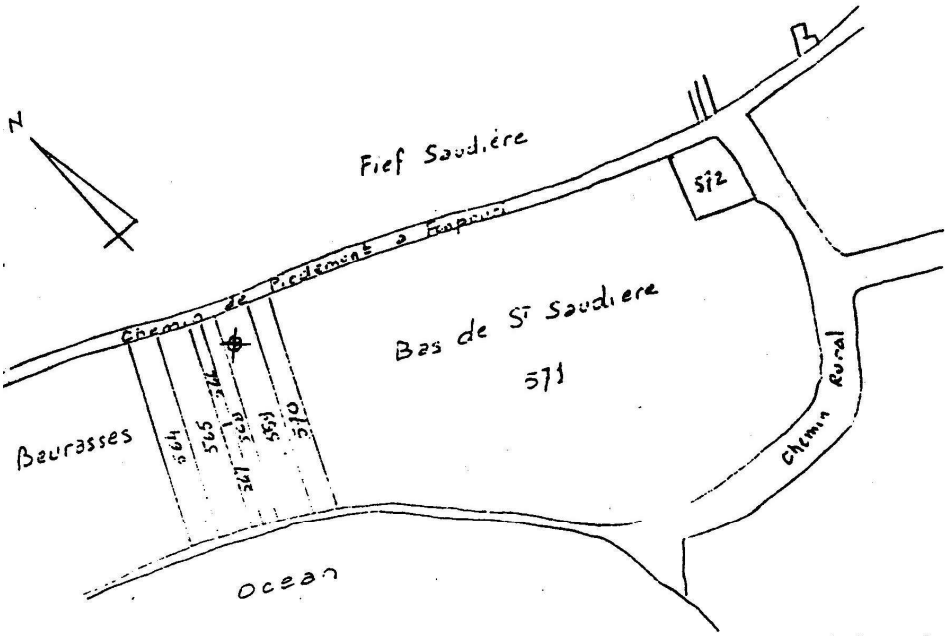

Extrait du cadastre
de 1840

Echelle 1/2500

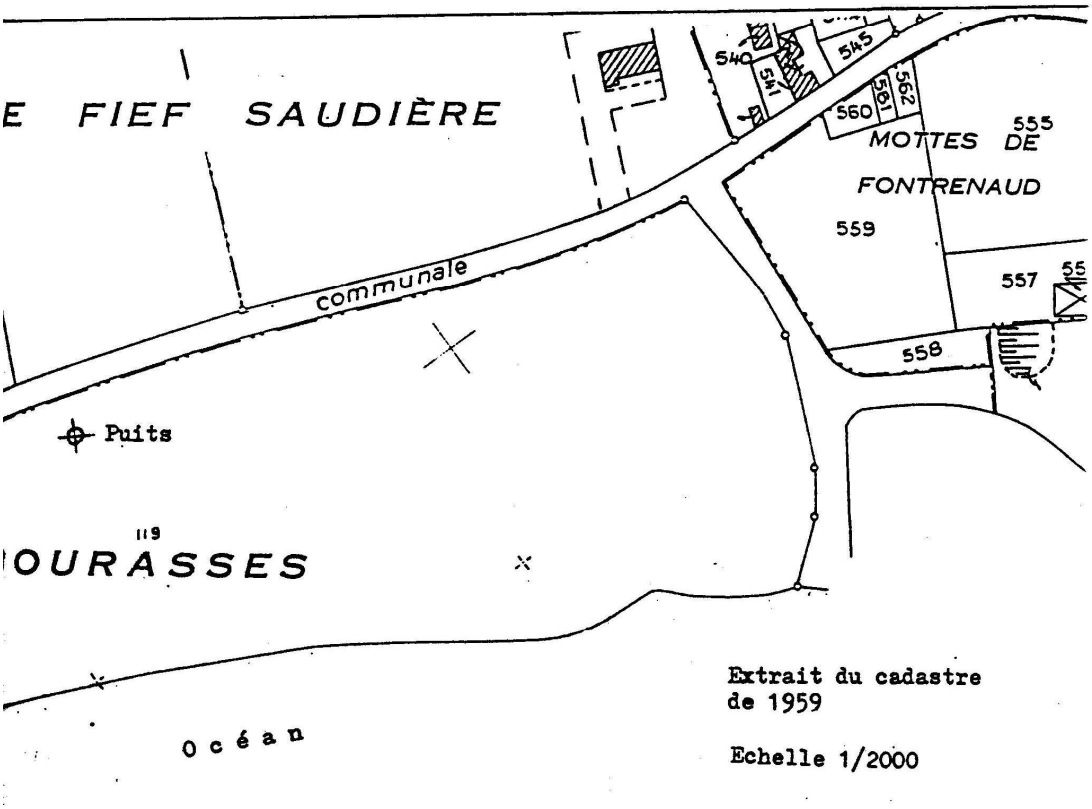

Extrait du cadastre
de 1959

Echelle 1/2000

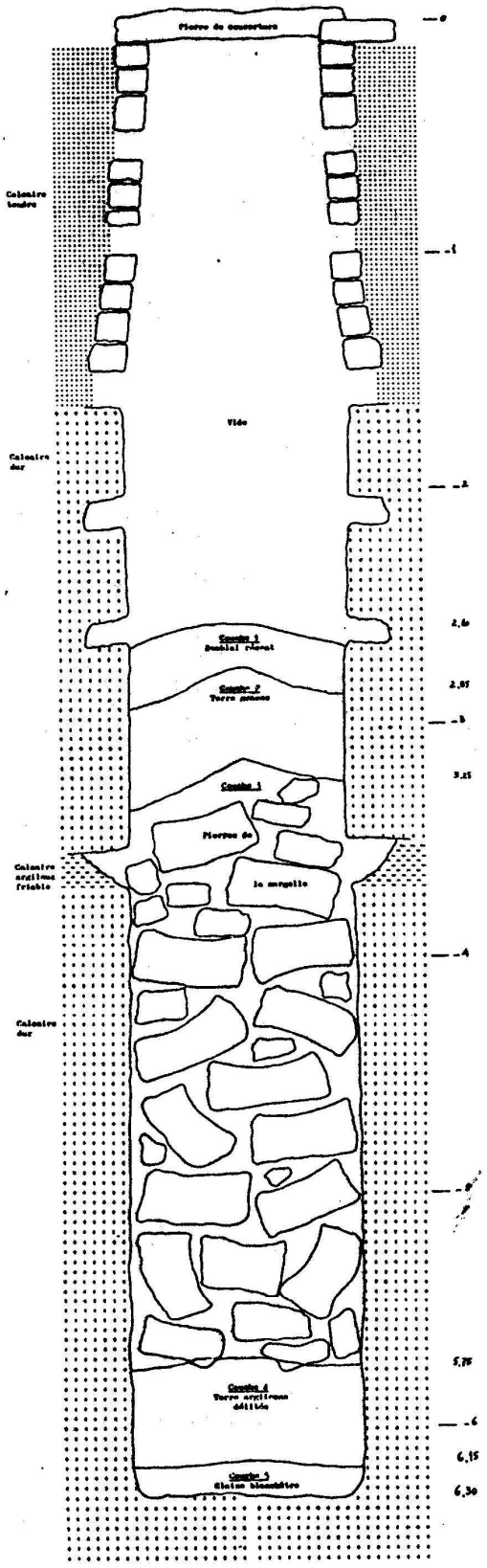

Coupe stratigraphique

N/S

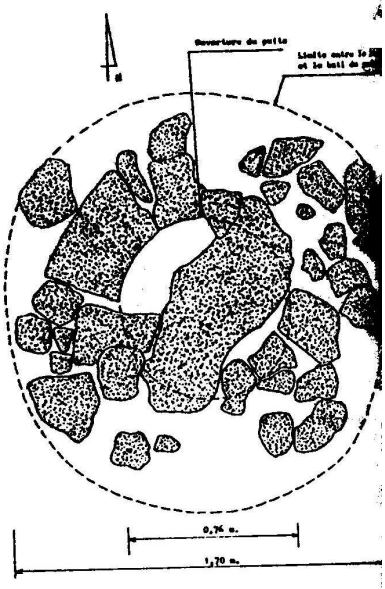

Ouverture du puits

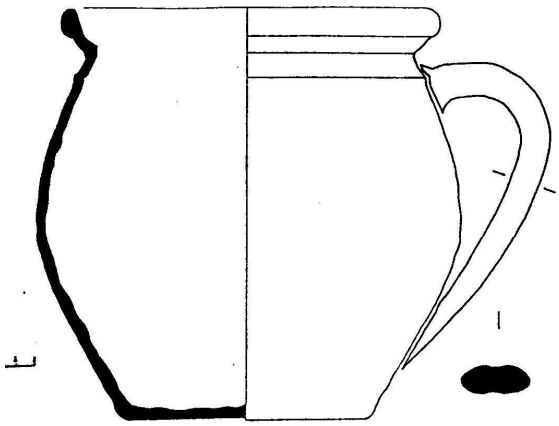

- C3 - Vase globulaire à une anse à fond plat. Lèvre avec méplat et bourrelet intérieur pouvant recevoir un couvercle. Pâte sableuse rose à l'extérieur, grise à l'intérieur. Vernis vert bronze à l'intérieur pigmenté et mal réparti. Une moitié extérieure a été exposée à une surchauffe. La pâte est rugueuse, elle se raye difficilement avec un instrument. Contenance 3,5 litres (XVI°).

- C4 - Partie inférieure d'un vase globulaire à deux anses et fond plat usagé. Pâte sableuse rosâtre à noyau gris seulement sur les parties épaisses. Construction fine pour un vase de cette taille (5 à 5,5 litres). Le toucher est rugueux. Les traces de tournage sont apparentes surtout à l'intérieur. Se raye difficilement avec un instrument. Pâte lamellée. Production locale (XVI°).

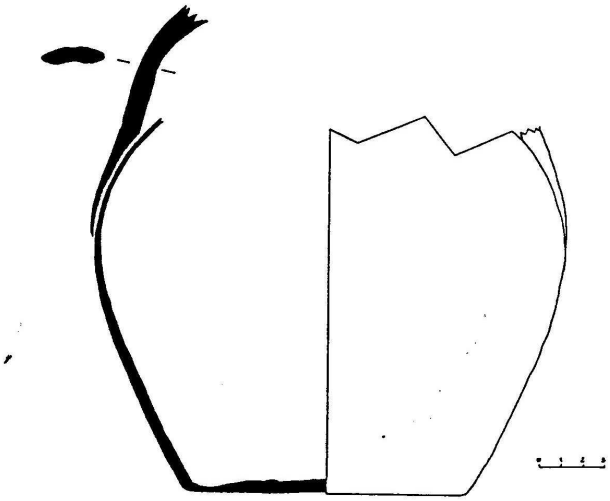

Planche 1

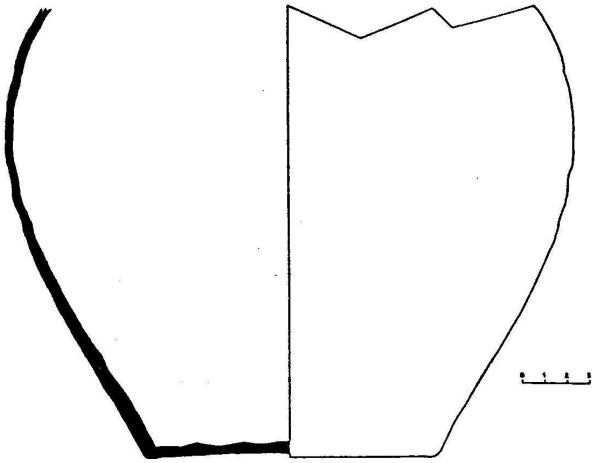

- C4 - Partie inférieure d'un vase globulaire à fond plat, pâte sableuse rose sur les deux tiers de la circonférence du vase, grise sur l'autre tiers.Traces de tournage bien visibles, toucher rugueux. Se raye difficilement avec un instrument. Contenance environ 8 à 9 litres. Production locale (XVI°).

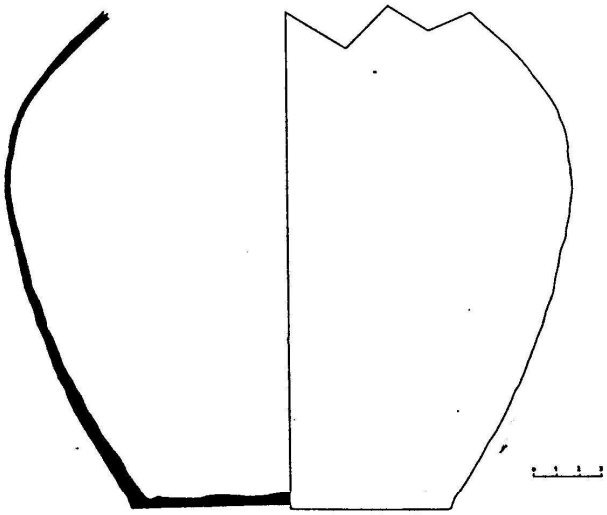

- C4 - Partie inférieure d'un vase globulaire à fond plat. Pâte sableuse ocre clair sur la panse. Trace de tournage visible sur les deux faces. Toucher rugueux. Se raye difficilement avec un instrument. Contenance approximative de 8 à 9 litres. Production locale (XVI°).

Planche 2

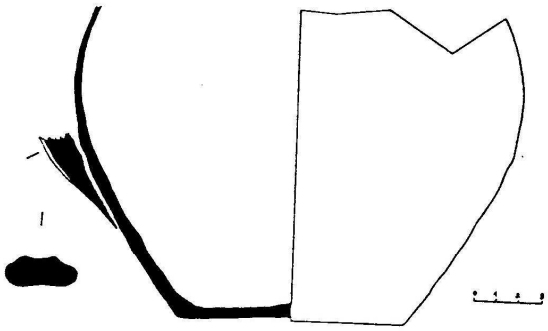

- C4 - Partie inférieure d'un vase globulaire à une anse cannelée et à fond plat. Pâte blanche, presque lisse au toucher se raye très difficilement. Trace de vernis vert sur les deux faces. Il semblerait que la partie supérieure soit vernie. Production non localisée (fin XVI° - XVII°).

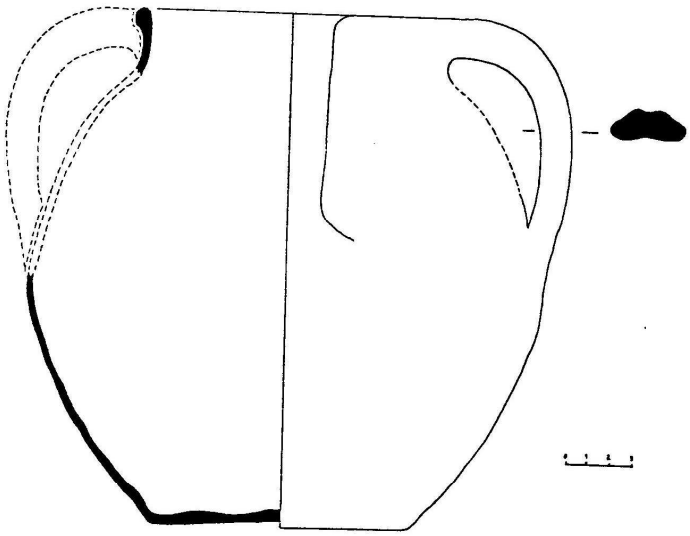

- C3 - Vase globulaire à fond plat à quatre anses ou grand pichet avec trois anses et un bec verseur. Les anses sont reliées à un col rétréci qui porte une lèvre à renflement extérieur. Pâte rose à noyau gris. Les parois du ventre sont très fines pour un vase de cette taille (environ 5 litres). Les traces de tournage sont bien marquées. Le vernissage intérieur vert clair est très mal égalisé. Le pied porte des traces importantes d'usure. Toucher légèrement rugueux. Se raye difficilement avec un instrument (XVII°).

Planche 3

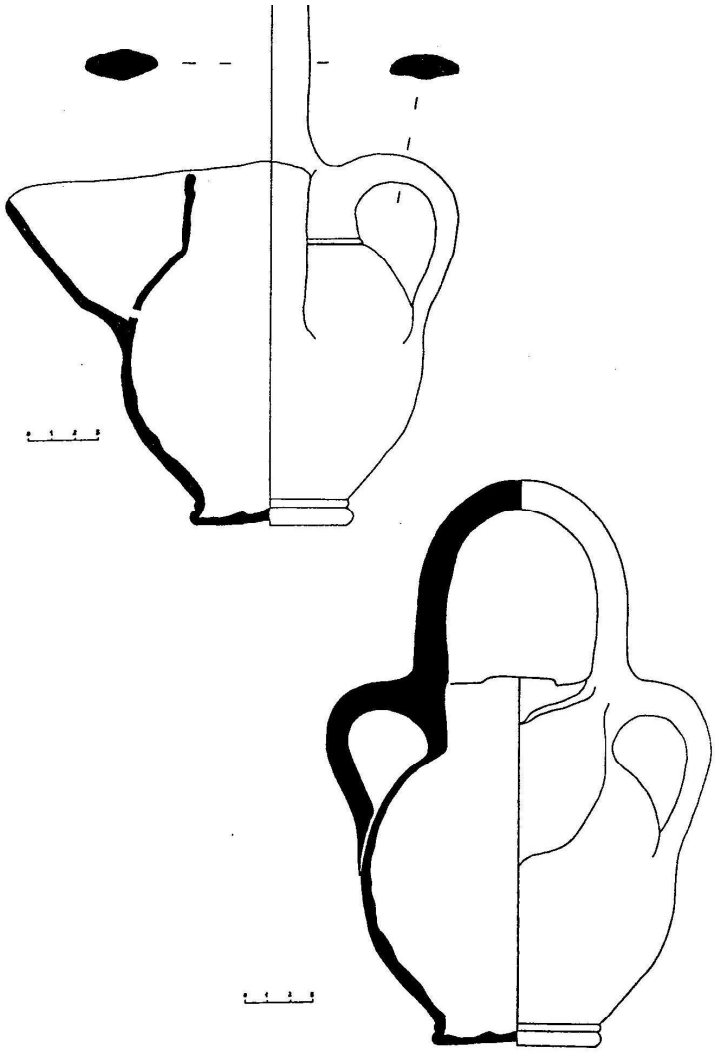

- C2 - C4 - Cruche à quatre anses et à bec ponté. La pâte est rose et assez dure. Un engobe vernissé vert couvre l'intérieur de la cruche (moitié supérieure) et l'extérieur (trois quarts supérieurs). Trois trous disposés en triangle inversé ont été percés après cuisson et permettent au liquide de s'écouler dans le bec verseur. Le pied porte des traces d'usure. Contenance : un litre. Fabrication : la Chapelle des ots (XVII° - XVIII°).

Planche 4

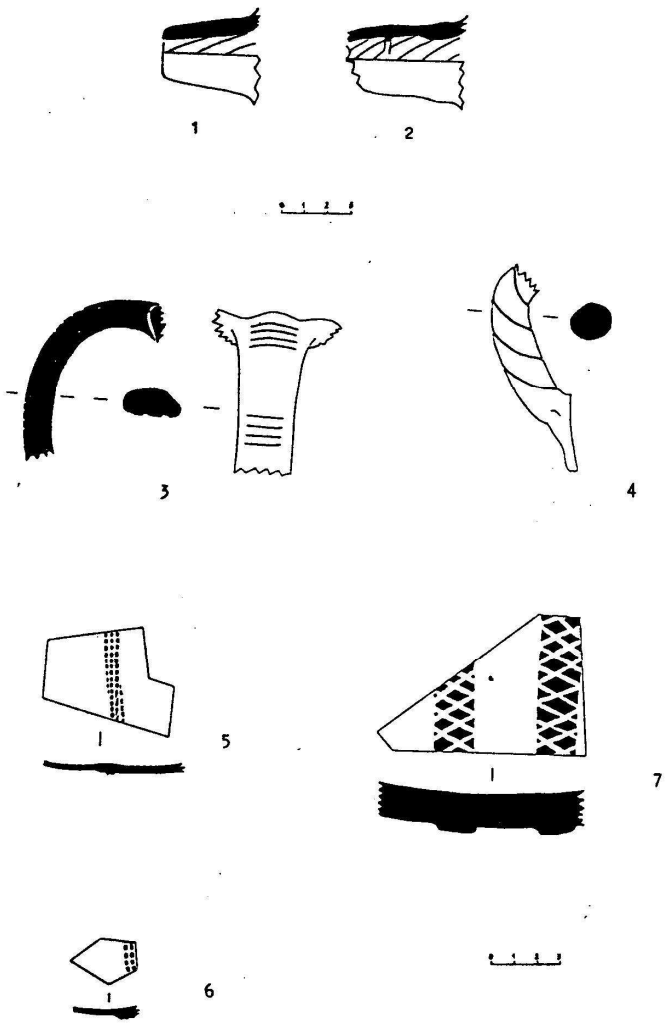

GOULOTS ET ANSES

1 - C3 - Goulot de cruche pâte rosâtre, vernissée vert foncé pigmenté à l'extérieur, vert clair de couleur irrégulière à l'intérieur avec rainures hélicoïdales (XVII°).

2 - CO - Goulot de cruche même conception que la précédente (XVII°).

3 - C4 - Fragment d'anse, pâte rose vernissée vert clair pigmenté plus foncé, avec décor de deux groupes de quatre rainures horizontales (XVII°).

4 - C5 - Fragment d'anse torsadée, Pâte rose vernissée vert foncé (XVII°).

TESSONS DECORES

5 - C2 - Tesson à pâte rosâtre vernissée vert pigmenté sur les deux faces, avec décor vertical à la roulette sur une bande proéminente (XVII°).

6 - C4 - Tesson à pâte blanchâtre vernissée vert foncé sur les deux faces, avec décor vertical à la roulette sur une bande proéminente (XVII°).

7 - C3 - Fragment d'un grand vase à pâte rose, noyau gris, avec décor croisillons à la roulette sur des bandes proéminentes verticales (XVII°).

Planche 5

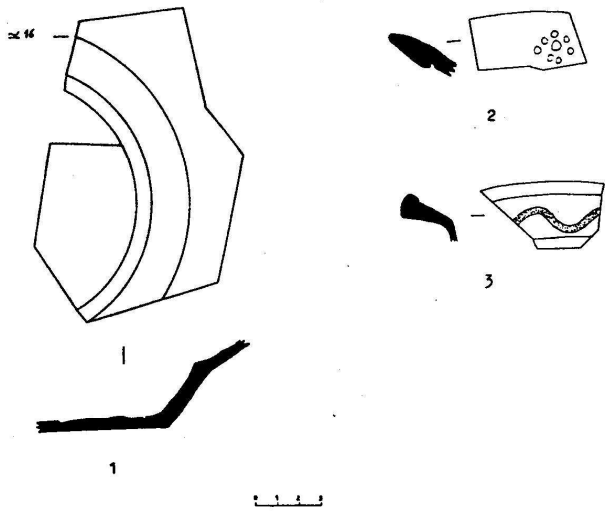

ASSIETTES

1 - C2 - Fragment d'assiette à pâte rose. Surface lisse avec quelques traces de glaçure. Trace de l'outil qui a façonné la partie intermédiaire extérieure (XVII° - XVIII°).

2 - C2 - Fragment de bord d'assiette à pâte grisâtre. Vernis orange à l'emplacement du décor, allant vers le marron sur la bordure et sur une bande extérieure. Décor de huit points jaunes, celui du centre plus gros que les autres, donnant l'illusion d'un décor floral (XVII° - XVIII°).

3 - C2 - Fragment de bord d'assiette à pâte rose. Glaçure rosâtre sur l'intérieur uniquement. Une petite bande ondulée, de couleur marron, décore le méplat de bordure (XVII° - XVIII°).

Planche 6

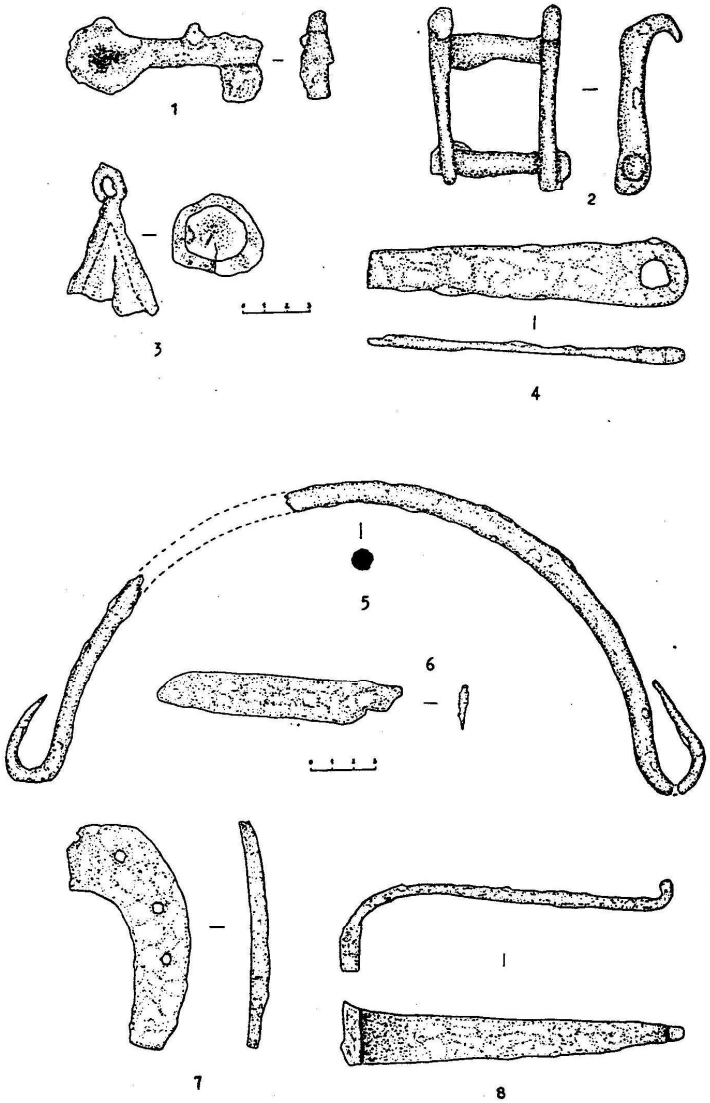

MOBILIER METALLIQUE

1 - C2 - Clé de serrure

2 - C2 - Eléments de fer assemblés par rivetage: maillon de chaîne, élément de harnais, ou simple crochet.

3 - C2 - Elément forgé en forme de cloche avec anneau de maintien ou de supsension.

4 - C5 - Tige de fer avec un trou à une extrémité : queue de casserole ou de poële ?

5 - C5 - Tige de fer ronde façonnée en pointe et en crochet aux extrémités, pouvant servir d'anse de seau.

6 - C5 - Lame de couteau

7 - C5 - Fragment de fer à cheval de petite taille pouvant convenir à un âne ou à un mulet.

8 - C5 - Fragment de fer plat recourbé : crochet de puisage ?

Planche 7

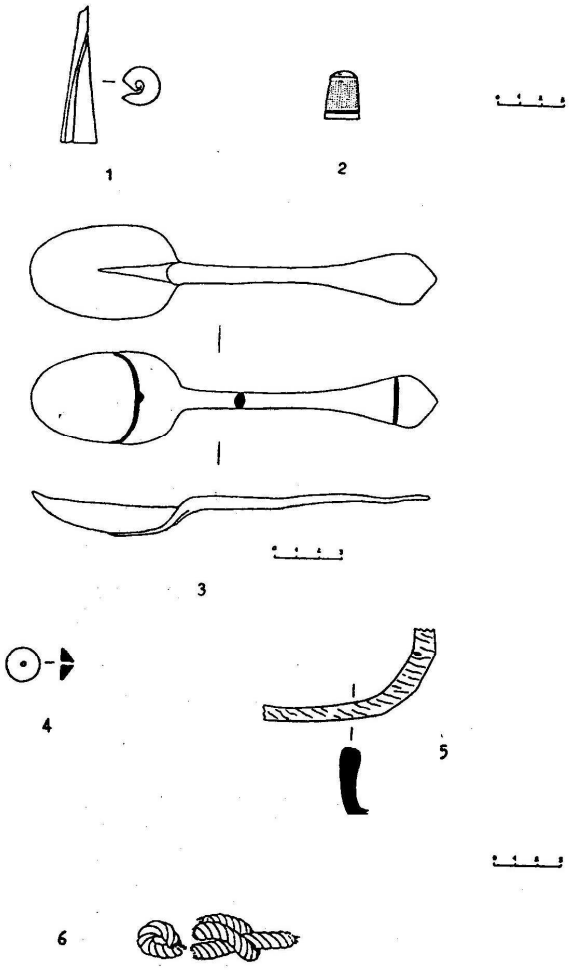

MOBILIER BRONZE

1 - C5 - Une "TIE", instrument servant à filer la laine.

2 - C5 - Un dé à coudre finement travaillé.

MOBILIER ETAIN

3 - C4 - Une cuillère en étain de fabrication soignée, dite "à queue de rat".

MOBILIER BOIS

4 - C5 - Pièce de bois conique sur une face, percée d'un trou : bouton ou élément de collier ?

5 - C5 - Elément travaillé pouvant être un talon de sabot de bois.

MOBILIER VEGETAL

6 - C5 - Un morceau de corde de chanvre noué : une partie du noeud encore en place.

Planche 8